

Côté santé...

La “Maison de Santé Pluridisciplinaire Coeur de Lin” s’organise sur notre secteur...

4 médecins généralistes , 1 pharmacien , 9 infirmiers , 2 orthophonistes , 4 kinésithérapeutes exerçant sur les communes d’Hondschoote , Rexpoëde , Warhem et Killem font le choix désormais de TRAVAILLER ENSEMBLE pour mutualiser leur temps et leurs compétences.

Dr Frédéric Ameloot
Dr Sébastien Delobel
Dr Clémence Locquet
Dr Sabine Vanlichtervelde

Maggy Fossaert
Florine Muylaert
Anne Vandewalle
Mylène Verbecke

Hélène Vancappel

Isabelle Brygo
Emmanuelle Singer

Paul-Henry Baude
Isabelle Benoit
Valérie Biesbrouck
Delphine Bompard
Bénédictine Delattre

Matthieu Cavro
Laurence Versmisse
Sophie Viaene
Nicolas Viaene

Cet exercice coordonné leur permettra d’apporter une qualité de soins répondant aux besoins de santé de leurs patients.

La particularité est que nos professionnels ont fait le choix d’une maison de santé **multi sites** , c’est-à-dire que chaque professionnel garde la liberté du choix de son lieu d’exercice.

Déjà bien engagés et motivés par ce partenariat, certains d’entre eux ont réalisé fin 2022 une formation à l’éducation thérapeutique du patient qui leur permet aujourd’hui de mettre en place des accompagnements en lien avec des problématiques de santé du territoire , sous forme d’ateliers :

-le premier cycle proposé concernait le Diabète de type 2 :

L’objectif était d’apporter aux patients diabétiques les informations indispensables pour qu’ils vivent mieux « cette maladie chronique »

5 ateliers de 2 h , étalés sur 5 semaines , ont été réalisés dans une salle mise à disposition par la commune d’Hondschoote.

- 1.Connaissance de la maladie ,
- 2.Traitements ,
- 3.Alimentation ,
- 4.Soin des pieds ,
- 5.Activité physique

Rq : Le retour positif des patients qui ont suivi ces ateliers amènera sans doute à renouveler cette démarche thérapeutique.

Ce regroupement de professionnels vise donc à mettre en place :

- La réalisation d’un véritable projet de santé pour la commune d’Hondschoote et environs : Mise en place d’actions de santé publique, d’actions de prévention et d’éducation à la santé.
- Un travail en réseau de proximité
- Une continuité des soins
- Une meilleure gestion de l’accès aux soins.
- Une meilleure qualité de travail pour les professionnels de santé .